BULLETIN D'INSCRIPTION RÈGLEMENT

Article 1 : Inscrite au calendrier des courses hors stade. Chronométrage assuré par le Comité de Moselle d'Athlétisme. Nombreux lots et récompenses, 1 Cadeau à tous les participants (400 premiers inscrits).

Article 2 : La Fameckoise est une course nature organisée par le Lycée Jean Macé de Fameck, Fensch Moselle, Cercle Athlétique Fameckois et le soutien logistique de la municipalité.

La course aura lieu le dimanche 14 mai 2017 à 10 heures.

Article 3 : 2 parcours seront proposés cette année : un parcours de 16 km et l'autre de 6 km tous deux conformes à la réglementation des courses hors stade. Par ailleurs, nous proposons 2 animations : le km famille, le km handicapé.

Article 4: L'épreuve est ouverte à tous, licenciés ou non, cadets, juniors, espoirs seniors, vétérans, hommes ou femmes. Les jeunes non majeurs devront présenter une autorisation manuscrite des parents.

La participation aux frais pour les 6 et 16 km est fixée à 7 euros et 9 euros le jour de la course, gratuite pour le 1 km.

Le bulletin d'inscription est à envoyer à l'office du tourisme du Val de Fensch avant le 11 mai 2017 (avec le règlement).

Article 5 : Les coureurs participent à la compétition sous leur propre responsabilité. Certificat médical : Article L 231-3 du Code du Sport Les athlètes non-licenciés devront obligatoirement fournir un certificat médical datant de moins d'un an ou sa photocopie. Il portera la mention de non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition. Les licenciés FFA, FSCF, FSGT, UFOLEP, FFT, UNSS, UGSEL devront remettre une photocopie de la licence sportive portant une attestation de la délivrance d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre indication à la pratique de l'athlétisme ou course à pieds en compétition.

Article 6 : RESPONSABILITÉ CIVILE :

Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de GENERALI FRANCE ASSURANCES. Contrat : AD 471 783.

GARANTIE INDIVIDUELLE ACCIDENT :

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Article 7 : Des commissaires de course sont chargés de veiller à la régularité de l'épreuve sur l'ensemble du circuit.

Article 8 : Le contrôle antidopage, s'il y a, se fera en Mairie de Fameck.

Article 9: RETRAIT DES DOSSARDS ET INSCRIPTIONS:

samedi 13 mai à l'Espace Sport Leclerc Fameck de 15h à 18h et Mairie de Fameck le dimanche 14 mai jusqu'à 1h avant la course.

Le départ sera donné le même jour devant la Mairie de Fameck. Les postes de ravitaillement sont placés au départ, tous les cinq kilomètres, et à l'arrivée.

Article 10: Le dossard devra être porté devant, en entier et être toujours visible et sera tenu par au moins 2 épingles (non fournies).



Mètres 200 150 100 50 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16

BULLETIN D'INSCRIPTION

À compléter et à envoyer pour le 11 MAI 2017 accompagné du règlement correspondant à l'ordre du Cercle Athlétique Fameckois et du certificat médical (Pour les non licenciés FFA) à l'adresse suivante :

OFFICE DU TOURISME du Val de Fensch

2, rue de l'Hôtel de Ville - Espace Raymond Gatti 57700 HAYANGE

Adresse courriel: info@valdefensch-tourisme.com

RÉSERVÉ À L'ORGANISATEUR
N° de Dossard :
Cadeau □ Cert.Méd. □ Payé : Esp □ Ch □ Vir □
ÉPREUVE CHOISIE
Nom - Prénom
Adresse
Sexe M F
Téléphone
Courriel@
CADRE RESERVÉ AUX LICENCIÉS DE LA FFA
Club d'Athlétisme Nom de la ville
N° de licence Code club
DROITS D'INSCRIPTION : 7 € pour les 16 km et 6 km, majoration de 2 € pour inscription et règlement le jour de la course. Virement : https://www.apayer.fr/fenschmoselle
Je déclare avoir pris connaissance du présent règlement et dégage les organisateurs de toute responsabilité en cas de vol, d'accident ou de dommages subis ou causés par moi-même, avant, pendant et après l'épreuve et j'accepte que mon nom, prénet photos prises au cours de la manifestation figurent dans les média l'issu de la course.
A le _ _ 2017
Signature :

responsable légal autorise mon enfant à participer à la course de

Signature:

Je soussigné Mme ou M